



# Convention de prêt de la Hand in Box

## | ASSOCIATIONS ETUDIANTES |

### Préambule

La Hand in Box est un **outil de sensibilisation** créé par la FÉDÉEH qui se base sur la **mise en situation** par des mini "défis" à réaliser en simulant une situation de handicap. L'objectif est d'amener à **questionner les représentations liées aux handicaps** des participants et participantes.

Pour recevoir votre Hand in Box dans les temps, merci de **nous retourner cette convention complétée et signée**, par mail ou par la poste, au minimum **2 semaines avant votre événement de sensibilisation**. De plus, nous avons besoin **d'un chèque de caution** (voir la partie *Réparation des dommages*), ou à défaut d'une déclaration sur l'honneur.

#### Coordonnées

#### Pour la FÉDÉEH

#### Pour l'emprunteur/euse

Prénom NOM

Eglantine MARETTE

.....

Fonction

Coordinatrice du pôle  
"Accompagnement dans les  
études et la vie associative"

.....

.....

Mail

eglantine.marette@fedeeh.org

.....

Téléphone

01 82 28 43 94

.....

Adresse (utilisée  
pour la livraison,  
prévoir un accueil)

La FÉDÉEH  
Églantine Marette  
Tour ESSOR, 16<sup>e</sup> étage  
14 rue Scandicci  
93500 Pantin

.....

.....

.....

.....



## Parties à la convention

- La FÉDÉEH, Fédération étudiante pour une dynamique études et emploi avec un handicap dont le siège est situé : c/o Maison des Initiatives étudiantes, 50 rue des Tournelles, 75003 Paris Représentée par Fabien Gaulué, son délégué général

Et

- L'association emprunteuse,

.....

Dont le siège est situé :

.....

Représentée par .....

## Objet de la convention

### Engagements réciproques

#### La FÉDÉEH s'engage à :

- Mettre à disposition la Hand in Box à la structure emprunteuse et l'accompagner dans la mise en place de son action de sensibilisation, par exemple lors d'un point téléphonique ;
- Envoyer la Hand in Box à l'adresse postale indiquée ci-dessus ;
- Transmettre, à l'adresse email du référent de la structure emprunteuse, le « [Livret d'animation](#) », les 4 visuels d'affiches Hand in Box et une feuille type d'autorisation de droit à l'image.

#### L'association étudiante emprunteuse s'engage à :

- Utiliser la Hand in Box dans le cadre de l'événement ..... qui aura lieu le ...../...../..... ;
- Faire une utilisation de la Hand in Box conforme à son objectif de sensibilisation et dans le cadre d'un événement compris dans son contrat d'assurance ;
- Renvoyer la Hand in Box au plus tard une semaine après son événement à la FÉDÉEH (à l'adresse indiquée dans « *Coordonnées* ») soit le ...../...../..... ;
- Réaliser un bilan et des photographies, en faisant remplir aux participants une autorisation de droit à l'image, lors de l'événement et les transmettre à la FÉDÉEH.

## Etat des lieux

Afin d'attester de l'état de la Hand in Box lors de son envoi et de son retour, ce tableau est complété par la FÉDÉEH :

Eléments	Envoi	Etat	Retour	Etat
1 boîte avec 1 couvercle				
1 casque anti-bruit				
1 canne blanche				
1 masque de nuit / de sommeil				
1 gobelet et 1 bouteille d'eau (50cl)				
1 lot de pièces de monnaie (soit 3€88 au total)				
1 paire de moufles				
1 urne de don au bénéfice de la FÉDÉEH				
2 « Guides des défis » et 2 « Livrets d'animation »				
1 affichette « Quizz », 1 « Clés du code LPC » et 1 « Premiers signes LSF »				
1 logo A4 « Hand in Box » et 1 « FÉDÉEH »				
1 pochette plastifiée et 1 stylo				
20 cartes "défi"				
3 tee-shirts et 4 badges d'animateur / animatrice				
1 nappe pour habiller le stand				
Pailles				

4 affiches Hand in Box		
------------------------	--	--

La FÉDÉEH met à disposition [des affiches \(4 visuels différents\)](#) qui peuvent être utilisées en amont et pendant l'événement, un lot déjà imprimé sera compris dans la Hand in Box. De plus, les autorisations de droit à l'image doivent être remplies par les participants pris en photographie ou en vidéo lors de la sensibilisation. Vous pouvez les replacer complétées dans la Hand in Box lors du renvoi de la Box.

## Réparation des dommages

En cas de non-respect de ses engagements par la structure emprunteuse et/ou de différence entre les états des lieux établis par la FÉDÉEH à l'envoi et au retour, une demande de dédommagement correspondant au préjudice subi sera établie par la FÉDÉEH.

**Pour caution**, la structure emprunteuse transmet un **chèque de 300€** libellé à l'ordre de la FÉDÉEH. Ce dernier ne sera encaissé qu'en l'absence de retour de la Hand in Box ou de non règlement de la demande de dédommagement transmise par la FÉDÉEH.

## Soutien aux actions de la FÉDÉEH

Afin de ne pas en freiner l'utilisation et de sensibiliser un maximum de personnes, la FÉDÉEH met à disposition la Hand in Box à **titre gracieux**. Néanmoins, la création de l'outil, l'accompagnement et la mise à jour ont **un coût auquel vous pouvez contribuer en fonction de vos ressources** :



Vous participez à la pérennité de la Hand in Box

Vous remboursez les frais d'envoi

Vous permettez d'envoyer la Hand in Box à des assos ayant moins de ressources

Vous n'avez pas beaucoup de moyens et/ou souhaitez collecter au profit de la FÉDÉEH en parallèle de la sensibilisation

## Fait en un exemplaire

Pour la FÉDÉEH,

A l'envoi

à .....

le ...../...../.....,

Au retour

à .....

le ...../...../.....,

Pour l'association emprunteuse,

Lors de la demande de prêt

à .....

le ...../...../.....,